Conservatoire du littoral

Commission particulière du débat public

Jean-Philippe LACOSTE
Délégué de rivage Normandie

Projet d'extension des infrastructures portuaires et prolongement du grand canal du Havre

Beuzeville, le 20 janvier 2010

Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral

- Etablissement public de l'Etat chargé de préserver définitivement les espaces naturels et les paysages littoraux dans les cantons côtiers et les communes riveraines d'un lac de plus de 1 000 ha
- Intervention renforcée pour les zones humides et les estuaires
- Le patrimoine du Conservatoire du littoral en 2009 : 125 000 ha, 600 ensembles naturels protégés, 1.000 kilomètres de côtes

Stratégie d'intervention du Conservatoire du littoral

Estuaire de la Seine

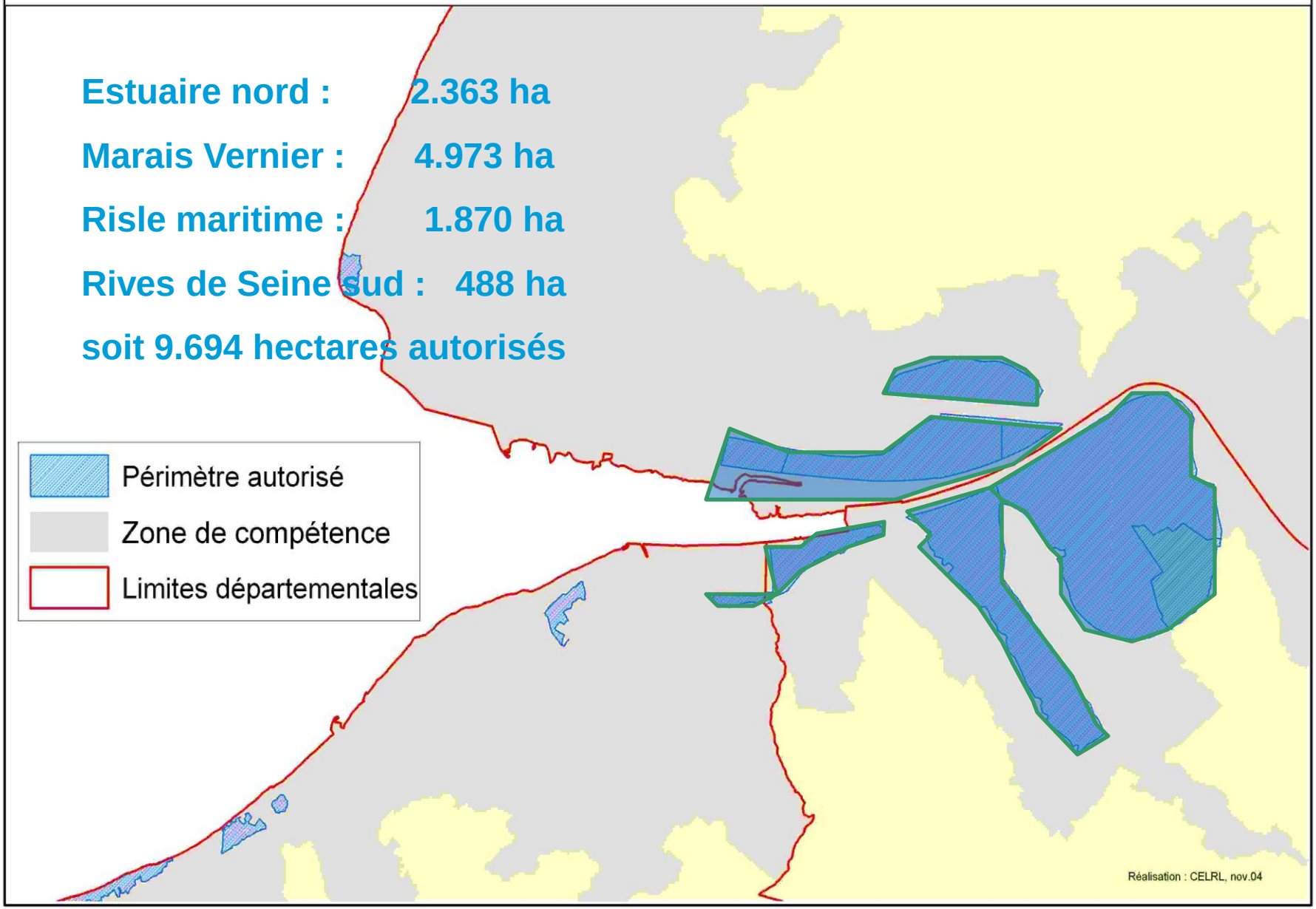

Conservatoire du littoral

Le contexte et les enjeux I

- Grenelle de l'environnement, trame verte et bleue
- Nouveau plan national en faveur des zones humides
- Evaluation environnementale (éviter, réduire, compenser) qui ne se réduit pas au projet
- Gestion économe de l'espace
- Réduction préoccupante des espaces : le « foncier disponible » constitue aussi la fonctionnalité des espaces naturels de l'estuaire

Conservatoire du littoral

Le contexte et les enjeux II

- Cahier d'acteur commun avec le Parc Naturel Régional et la Maison de l'estuaire
- Le patrimoine du Conservatoire du littoral est inaliénable et imprescriptible (article L.322-3 du code de l'environnement).
- Multifonctionnalité de l'estuaire
- Hiérarchiser les enjeux et arbitrer
- Nouvelles responsabilités des Grands ports maritimes